

## Les élus au vert ! Les élus s'intéressent au patrimoine naturel.

Nous avons rendez-vous dimanche 4 septembre à 17h à Fondurane, avec Marjorie Ughetto, guide naturaliste. Elle s'était proposée de nous éclairer, de partager ses connaissances sur cet endroit. (Nous les élus, qui ignorons beaucoup sur l'écologie en général.)

Cette visite nous a permis de (re)découvrir tous les intérêts du lieu, avec son histoire humaine : lieu de cultures maraichères et fruitières par le passé, inondé après la construction du barrage. Le lac de St Cassien est à la fois une réserve d'eau potable, une production d'électricité, et un régulateur des crues. La variation du niveau d'eau (à condition qu'elle ne soit ni trop importante ni brutale) transforme ce fond de lac en marais (ou zone humide), propice au développement, à l'arrivée, et au refuge d'espèces animales et végétales. Suite à des inventaires naturalistes, le site s'avéra particulièrement riche et un arrêté préfectoral de protection de biotope fut promulgué en 1988. Cette zone sous protection couvre à peu près 10% du lac ; elle est un lieu de reproduction des poissons, des oiseaux, de la cistude, des amphibiens ... une véritable nurserie en sorte !

Réserve particulière car la mosaïque d'habitats qu'elle va nous montrer s'est mis en place suite à une activité humaine : la mise en eau du barrage de St Cassien par EDF. C'est alors que le site s'est ENRICHÍ. Preuve ici qu'une activité humaine peut avoir des effets positifs sur la biodiversité mais depuis une vingtaine d'année ce site se dégrade.

Le Biançon, rivière méditerranéenne d'origine, s'assèche partiellement en été, c'est un « oued méditerranéen » qui devient très intéressant pour les chevaliers, les courlis, les martins pêcheurs ou les hérons (8 sortes fréquentent le lac de St Cassien qui peuvent se nourrir dans les vasières dans cette eau peu profonde.)

Marjorie nous fait remarquer que par un souci de «vouloir faire propre et de nettoyage », le petit chemin menant au pont piéton, qui part du parking et qui longe plus ou moins le Biançon ,ne doit pas être débroussaillé sur une trop grande largeur parce que tous ces arbustes –fruitiers sauvages : fusains, troènes, aubépines, paliures, prunelliers ...- sont favorables, entre autres, aux mésanges, troglodytes, pinsons, aux différentes sortes de fauvelles, qui se nourrissent, et surtout, construisent leur nid, parfois très près du sol ; d'où aussi l'importance de tenir son chien en laisse à ces endroits et partout dans la Réserve !!! Education à faire auprès des promeneurs qui auraient peur de marcher trop près de ces buissons et de l'herbe haute, par crainte « des bêtes » (gare aux serpents à sonnette !...) ou parce que cela représente pour eux un endroit « sale ». Education à faire auprès des agents d'entretien des espaces naturels qui doivent débroussailler à certaines périodes, avec précaution et le strict minimum. Par exemple, toujours sur ce même chemin, laisser embroussaillée la partie entre route/parking et chemin sert d'isolant phonique et thermique, offre des ressources alimentaires et une protection pour la faune ; de même, sur l'autre côté entre rivière et chemin, laisser le plus possible de végétation, permet aux animaux d'aller boire en toute quiétude, à l'abri des regards ; mais également, le fait de maintenir les arbres et arbustes au bord de l'eau( ripisylves) fixe les berges, et permet un effet oasis en rafraichissant l'air ambiant. Chemin faisant, nous rencontrons le jasmin sauvage, la sarriette, l'origan, le poirier sauvage à feuilles d'amande, le cornouiller mâle comestible (à ne pas cueillir dans la Réserve) et le cornouiller sanguin, le sorbier domestique, le chêne faux-liège (spécimens remarquables près de la rivière Carpenée) ; pour information, il existe 5 espèces c'est-à-dire 5 sortes de chênes sur le biotope. Sacré biodiversité : 2 cornouillers, 8 hérons, 5 chênes ... de nombreuses orchidées. Beaucoup d'êtres vivants protégés sont présents.

Mais nous sommes brutalement confrontés aux dégâts que peut faire l'Homme, souvent par ignorance, manque d'éducation et cela à tout âge : on constate des traces de quads et de motos dans le lit de la rivière dans la Réserve ! Pour Marjorie, ce lieu est depuis trop longtemps insuffisamment surveillé et protégé... "Il est ignoré des élus !" « Et vu sa qualité, Il mérite d'être valorisé » « Des promeneurs étrangers ont dit à Marjorie, que cette réserve faisait honte au territoire »

Notre guide nous fait remarquer une eutrophisation (eau chargée en algues), signe de la présence d'azote et phosphates en grande quantité... raccourci de Marjorie : « quand votre linge est propre la rivière est sale ».

(Chacun d'entre nous doit réfléchir à ce qu'il rejette dans la nature.) La station d'épuration ne peut pas tout faire même si elle est entretenue et performante.

Nous abordons le problème des déjections d'animaux domestiques (chiens, chevaux...) et celles des humains nombreuses aussi qui polluent ... dès qu'on mange non bio ou qu'on prend certains médicaments. Des toilettes sèches sur les parkings seraient nécessaires, comme celles installées à Sillans la cascade.

N'oublions pas que c'est une Réserve et qu'elle semble être devenue un espace vert citadin où tout est permis. Des mariés ont laissé au sol des centaines de faux pétales roses en plastic !

En France, seuls les 1,2 % du territoire sont classés espaces protégés !!!!!!!

Nous abordons la prairie à gauche après le pont : des poubelles sont installées dans la prairie. Notre guide nous fait remarquer que des poubelles n'ont pas leur place à cet endroit. Il faudrait les maintenir en bord de route ou sur les parkings et surtout, qu'elles soient vidées tous les soirs en saison estivale, même le dimanche !

Cette prairie reste en fleurs tout l'été ; elle attire énormément d'insectes butineurs et leurs prédateurs : papillons, abeilles sauvages, libellules, criquets, sauterelles. Les grands poiriers sauvages présents sont à protéger, notamment des dents des chevaux qui font haltes parfois trop longtemps à l'ombre.

Marjorie nous fait remarquer la présence de beaucoup de plantes épineuses qui sont le signe de pâturage peut-être trop intensif de moutons ; le mieux pour maintenir un milieu ouvert comme cette prairie indispensable à la biodiversité, serait un pâturage à bâton (le troupeau se déplace avec le berger sans stationner), en variant les espèces d'animaux domestiques et également en le faisant à certaines périodes de l'année seulement !

Un peu plus loin, nous allons voir les bords de la Carpenée et sa forêt de charmes (à noisetiers et tilleuls), habitat particulier, rare, qu'il faut absolument protéger.

L'appréhension de la Nature a évolué au fur et à mesure des décennies, en fonction de nos connaissances et de nos représentations. Dans les années 70, on protège les espèces, celles dites « belles » (cela est plus significatif pour les gens, donc ils adhèrent). On comprend vite que protéger une espèce sans protéger son habitat (où elle se nourrit, où elle se déplace, où elle se reproduit...), n'est pas très efficace. Plus tard on va protéger « l'habitat pour une espèce » et enfin à partir des années 2000, c'est l'écosystème qui est un ensemble d'habitats qui le sera. Mais surtout, la notion de système montre l'interdépendance et les différents liens qui se créent et permettent la survie de tous ces êtres vivants... dont nous faisons partie, nous êtres humains !

Plus il y a d'habitats différents et plus la biodiversité est riche, élevée. Exemple : le Biançon en bout de lac = la Réserve ; on y trouve les ripisylves (forêts naturelles des berges), les falaises, des zones de galets (gravières), des zones de sable, des vasières, des petites prairies humides à joncs et les roselières.

Marjorie nous explique : on a tous le droit de venir dans la réserve, mais on doit y entrer calmement ; on arrive dans un sanctuaire chez les animaux ! On ne piétine pas les endroits sablonneux de la rivière : risque d'écraser des œufs de tortue ! On ne saute pas sur les galets sinon on tue la microfaune qui s'y abrite ! Ah ! Tiens, un martin pêcheur qui passe... Oh zut ! On dérange un jeune héron bicolore gris qui parvient malgré tout à nous contourner ! Ce soir ce sont 3 espèces de hérons qui ont été vues par notre groupe.

Notre guide nous dit : « quand on rentre dans un espace naturel, on voit peu de choses, ou de très loin car on dérange tout de suite, et nous sommes repérés. Il suffit de s'asseoir, d'attendre sans bouger et 1/2 h plus tard la vie autour de nous reprend son cours ; nous voyons alors beaucoup de vies différentes ! »

Nous apprenons que l'arrêté de biotope est le plus ancien du Var : je suis de moins en moins fière, car jusqu'à présent les élus n'ont pas très bien compris l'importance d'un tel lieu. Comme le dit Marjorie : comment peut-on encore y trouver des pédalos ou embarcations de toutes sortes alors que c'est la zone la plus sensible du lac ; ce n'est vraiment pas leur place... et les cris et les postes de radio ? Cela veut dire que le tourisme de masse à cet endroit doit évoluer vers un tourisme vert, un écotourisme. Les pêcheurs ont tout intérêt aussi à préserver ce coin où l'épaisseur d'eau est la plus faible : grand site de reproduction des poissons et donc des futures pêches.

Cette situation est le reflet d'un manque de conscience environnementale sur notre territoire. Il est urgent de réagir et de se donner les moyens humains et financiers pour protéger tout en valorisant notre bien commun, notre patrimoine naturel ; et cela ne se fera que par une éducation de tous : vieux et jeunes, habitants, promeneurs et surtout de ceux qui ont en charge et en responsabilité une commune.

Nous étions 5 élus sur 29 à assister à cette visite assurée aimablement par une guide naturaliste, particulièrement compétente, qui vit sur notre commune. Marjorie ne nous a pas donné de leçon, elle nous a raconté, montré, donné à voir ; elle a porté à notre connaissance ce que nous ne pouvons voir seuls parce que nous avons encore beaucoup à apprendre de et sur la Nature.

MERCI Marjorie !

Michèle Baron, CM à MTX